



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Ecole des P'tits Romains
Directrice : Valérie Masson
Tel : 05 49 27 50 16
Mél : ce.0790088S@ac-poitiers.fr
Adresse postale : 7 grand Rue 79120 ROM

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2023

Etaient présents :

ENSEIGNANTES : Mme Portain, Mme Masson, Mme Bernard, Mme Vergeraud.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mme Dodin, Mme Bourry, Mme Robert, Mme Girard-Mairet, parents d'élèves élus.

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) :, Mme Boucheta, suppléante CMPP, Mr Pellegrin, conseiller municipal, représentant de la mairie de Sainte Soline.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bernard

Absents excusés :

Mr Chacon, Inspecteur l'Education Nationale, Mme Saintier, représentante de la CCMP, Mr Malécot, adjoint, représentant mairie de Rom, Mr Dodin, maire de Messé, Mme Bonnet, maire de Vançais, Mme Blaineau,

Ordre du jour :

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1-Installation du Conseil d'école

Composition du conseil, rôle et modalités de fonctionnement.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023. Sur **104** parents, **73** parents ont voté, soit un taux de participation de **70,19 %**. Il y a eu 12 bulletins blancs ou nuls et 61 bulletins exprimés. Le nombre de votants est en légère hausse par rapport à l'année dernière.

Une liste de cinq parents s'est présentée et a été élue :

Titulaires : Mme DODIN Gabrielle -Mme BOURRY Géraldine -Mme ROBERT Barbara -Mme GIRARD-MAIRET Nathalie

Suppléante : Mme VERON Mathilde

Les enseignantes remercient vivement les parents d'élèves élus pour leur investissement.

Composition du conseil : Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente.
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le représentant de la communauté de communes)
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Il n'y a pour l'instant plus de DDEN présent au conseil d'école. Chacun de ces membres peut être amené à délibérer sur les points à l'ordre du jour. Pour délibérer valablement, le Conseil d'école doit réunir au moins la majorité plus un membre de ses membres. En l'absence de ce quorum, le Conseil d'école ne peut pas se tenir. Il est alors convoqué dans les quinze jours et siège alors valablement, quel que soit le nombre de ses membres présents.

Les autres personnes pouvant être présentes assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant.

Les membres du Conseil d'école ainsi que les personnes assistant aux conseils d'école sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

Rôle du conseil : Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école (ex : APC, restauration, hygiène, TAPS, Liaison école-collège, Rased, ..)

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Dates : Les dates retenues pour les deux prochains conseils : mardi 12 mars 2024 et jeudi 20 juin 2024 à 17h30.

Contexte de l'école : présentation de l'équipe éducative et des effectifs.

78 élèves (soit 3 élèves de moins qu'en 2022-2023)

-Classe de Mme Portain : 8 PS -14MS: 22 élèves.

-Classe de Mme Masson et Mme Blaineau: 10 GS- 6CP : 16 élèves

-Classe de Mme Vergeraud et Mme Blaineau: 8 CE1-8 CE2 : 16 élèves

-Classe de Mme Bernard:10 CM1-14 CM2 : 24 élèves

-Temps de décharge : Mme Masson est directrice et PEMF (Professeure des Ecoles Maître Formateur).

Mmes Vergeraud est à temps partiel. Mme Blaineau assure les temps de décharge de ces deux enseignantes.

●Les personnels communautaires. : Mme Lucas , Mme Morisson, Mme Proust, Mme Pasquay, Mme Sabourin.

Mme Grandamy est coordinatrice école CCMP, elle est souvent présente le lundi à l'école..

●Les personnels AESH : Mme Poinet en GS et CE2- Mme Bouffet en PS (sauf le mardi à Lezay).

2-Le règlement Intérieur de l'Ecole

Lecture préalable (document joint), vote : le règlement de l'école a été envoyé avec la convocation. La charte de la Laïcité expliquée aux enfants est annexée au règlement intérieur et sera disponible sur le site de l'école. Les parents devront signer un coupon indiquant qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité. Le règlement sera diffusé en format papier aux familles qui le souhaitent et sur le site de l'école.

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote à main levée. Le règlement 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

3-La liaison école-collège

Le collège de Lezay n'a pas transmis les résultats des évaluations 6ème, ni la date du prochain conseil école collège.

Des projets avaient été prévus lors du dernier CEC (Soirée sensibilisation sur les dangers d'internet avec la gendarmerie de La Crèche, journée USEP commune à plusieurs CM1-CM2 du secteur et les classes de 6ème).

Pour l'instant, aucun calendrier n'est fixé pour ces projets.

Trois élèves ont intégré le collège André Brouillet. Leurs résultats aux évaluations sont satisfaisants en mathématiques mais plus variables en français.

4-Le Projet d'école

Actions de l'année :Une nouvelle trame de projet d'école a été transmise aujourd'hui. De nouvelles fiches actions vont être rédigées.Les actions suivantes pourront être modifiées au regard des axes du projet académique 2022-2025

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle :

-Améliorer les compétences en langage oral et en lecture compréhension : mise en place d'ateliers en fluence dans toutes les classes du CP au CM2.

-Améliorer les compétences en mathématiques : Inscription des classes de PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 à la semaine des mathématiques du 13 au 20 mars. Réinvestissement du plan mathématiques « Résolution de problèmes » pour les élèves du CP au CE2.

Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle : Liaison GS-CP, CM2-Collège

Volet 2 : Accompagner l'élève :

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement : Labellisation environnementale (E3D)

-Pratique de la classe dehors : aménagement du petit jardin en septembre avec intervention de La Cavale (création d'une mare, d'un tipi et plantations)

Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève :

- Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie ; conseil de délégués. Élection de délégués du CP au CM2 deux fois dans l'année.
- Prendre en compte la diversité des élèves: différenciation pédagogique, répartition des élèves pour les séances d'APC.

Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie :

- Nourrir le parcours culturel des élèves: Ecole et cinéma, Scènes Nomades : l'enfant et le théâtre. Projet musical avec les recycleurs du son. Participation des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 à la Nuit des Musées.
- Projets USEP : Label Génération 2024 :JNSS (20 septembre) Semaine Olympique et paralympique du 3 au 7 avril, action La Maternelle entre en jeu (Luttés et raquettes le 28 mars PS-MS), Usep-Hors temps scolaire
- Parcours citoyen : Programme PHARe, année 3.

Volet 3 : Ouvrir l'école

Mieux accueillir : Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires. : Réunion de rentrée de l'école, réunions par classe, présentation des résultats des évaluations nationales, bilans individuels au 1^{er} et 2nd semestre.

Mieux communiquer Impliquer les familles lors de l'organisation des festivités, sorties scolaires, présentation des projets, mise en place d'Educartable.

Renforcer les interactions avec les partenaires

- Interagir et coopérer avec l'APE : organisation d'actions communes :Fête de Noël, Carnaval, Journée sportive (palets, pétanque, course solidaire CHU un Hôpital pour les enfants), Fête de fin d'année.
- Participer aux actions USEP temps scolaire et hors temps scolaire.
- Charte environnementale signée avec la CCMP : poursuite des actions engagées sur le gaspillage (déchets et alimentaire), gestion de l'eau, consommation électrique.
- Réflexion le projet NEFLE (Notre école faisons la ensemble) : aménagement de la cour d'école et végétalisation.

Volet 4 : Se former

Participation aux formations nationales :

- plan français : formation continue, Mme Bernard, Mme Vergeraud et Mme Blaineau.
- plan maternelle : Mme Portain.

5-Le Cadre de Vie

Les enseignantes remercient la mairie et la CCMP pour les travaux engagés régulièrement.

Travaux réalisés:

- Labellisation Eco-Ecole : Un nouveau récupérateur d'eau est installé.
- Installation d'un ENI dans la classe des PS-MS.
- Mise en place d'un portillon pour accéder plus facilement au jardin situé en face de l'école.
- Petits travaux de maintenance : collage de dalles, éclairage,...
- Pose d'une armoire informatique dans la classe des CE1-CE2.

A réaliser :

- Mise en place d'un interphone pour le portail d'entrée.
- Rénovation du bac à sable (poutres très abîmées)
- Aménagement d'un espace dédié à la direction : pièce fermée. Quelles sont les solutions envisageables ?

6-Sécurité

Exercice incendie: le 18 septembre 2023

L'évacuation de tous les élèves et du personnel enseignants et AESH a été effective.

Exercice PPMS attentat – intrusion : L'exercice était initialement prévu le 16 octobre.

Compte-tenu de l'attentat d'Arras, il a été déplacé au 6 novembre. La mise en confinement a été rapide.

La classe de CE1-CE2 n'entend pas l'alarme intrusion.

7-La vie scolaire

Moyens alloués

L'OCCE :Solde du compte en août 2022 : 1157,19 €

La quasi-totalité des parents a versé la cotisation de 15 € par enfant.

L'APE a versé une subvention de 2400 €(dont 400€ pour les cadeaux de Noël).

Le solde actuel est de 4021,99€

La dotation Communauté de communes :

Solde de la dotation 2022-2023 : 25, 64€

Dotation 2023-2024 :

45 € par élève inscrit. (56€- 11€ photocopieur) / 1212 € par classe/ 922 € pour l'école/ 990, 52€ transport.

Dotation de 10296,16€

Le solde actuel est de 9744,18€

A noter, le changement de transporteur qui va impacter les sorties scolaires (procédure marché transport)

Le déplacement ROM-LEZAY est tarifé 226€ pour une demi-journée (108€ l'année dernière). Cela impacte de 684€ le budget prévu.

pHARe :Mme Vergeraud est référente pHARe pour l'école.

La journée du harcèlement a lieu le 9 novembre. Différentes actions seront menées dans les classes.

Labellisations environnementales : Poursuite de l'engagement E3D. Les actions concernant le gaspillage alimentaire seront poursuivies cette année.

Election des délégués de classe : Election de 1^{er} semestre effectué en octobre. Liste des délégués :

CP : Maël Barrault / CE1 : Clément Fruchard / CE2 : Louisa Sibileau / CM1 : Gabriel Lefebvre / CM2 : Camille Pichelin

Le 1^{er} conseil s'est tenu le lundi 6 novembre - parmi les demandes des rails pour ranger les vélos et des claustres pour la cantine.

Bilan des évaluations CP-CE1-CM1 : Les enseignantes ont reçu les parents qui le souhaitent.

En CP : Les résultats sont satisfaisants.

Pour les CE1, les évaluations sont globalement réussies. Des notions sont à consolider en mathématiques pour deux élèves.

Pour les CM1 : En français, les difficultés portent sur l'étude de la langue. En mathématiques, la résolution de problèmes et les opérations posées montrent quelques fragilités. Compte-tenu de la nouveauté des évaluations, Mme Bernard a organisé une réunion pour expliquer le contenu, la passation et les réussites et difficultés du groupe classe. Seules trois familles se sont déplacées. Elle a ensuite reçu les parents qui le souhaitent pour expliquer les résultats de chaque élève.

Les résultats du département et de la circonscription seront connus ultérieurement.

Organisation des APC : Les séances de 45 min sont proposées toute la semaine de 15h45 à 16h30 pendant 3 à 4 semaines par période. Elles ont débuté en fin de période 1.

Rased : Mr Motard, maître E est venu réaliser des tests CDO en octobre. Mme Nivelles, psychologue scolaire, fait actuellement des bilans en classe de CP. Deux EE sont prévues le 6 décembre.

Santé Scolaire : L'infirmière scolaire n'a pas donné de dates pour la visite des MS.

Taps : Des projets communs école-Taps ont été définis en début d'année scolaire. Parmi les thématiques : les JO 2024, l'aménagement d'espace de jeux, les fêtes Noël et Carnaval.

Restaurant Scolaire :Mr Albert sera sollicité pour poursuivre les actions sur le gaspillage alimentaire.

Mme Grandamy explique les changements de la cantine. Mme Sabourin quitte son poste au 1^{er} décembre.

A partir de janvier, un self sera installé. Pour l'instant les élèves de la maternelle continueront à être servis à table.

Mme Masson a demandé à conserver quelques tables pour l'école.

Photos scolaires :Le photographe est venu avant les vacances de La Toussaint.

Organisation des activités culturelles et sportives : Les familles ont reçu un calendrier 2023-2024 avec toutes les manifestations culturelles, sportives scolaires et extra-scolaires engagées par les enseignantes et/ou l'APE.

Les sorties et manifestations prévues avant Noël :

-Commémoration du 11 novembre : Deux lieux cette année. A Messé et à Rom à 11h30.

Des élèves seront présents sur les deux lieux.

-Fête de Noël avec les familles (Jeux, spectacle des élèves et repas) : le vendredi 15 décembre à 18h.

-Cinéma « Migration » à Fontaine Le Comte. Séance et bus offerts par la Mairie de Rom pour tous les élèves de l'école : vendredi 22 décembre matin. La demande d'autorisation de sortie a été adressée à Mr L'Inspecteur, compte-tenu du changement de département.

-Usep-Hors temps scolaire : Gym de la GS au CE2 à Melle le 15 novembre.

-Hand-ball à Celles sur Belle pour les CE2-CM1-CM2 le 13 décembre.

APE : l'AG a eu lieu le 12 septembre. La présidente est Mme Haberstroh, la secrétaire : Mme Chaboisseau et la trésorière : Mme Thomas. L'équipe enseignante remercie les membres de l'APE pour leur investissement.

8-Divers : Aucune question n'a été communiquée.

Mme Dodin a reçu une réponse positive de la part de Mr Pichon, maire de Rom.

Des arceaux seront installés devant l'école pour permettre de stationner des vélos. Ces travaux seront engagés durant les vacances d'hiver. Une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite sera créée en même temps.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30.

À ROM, le 7 novembre 2023

La secrétaire de séance, Stéphanie Bernard

Stéphanie BERNARD

S. Bernard.

La Directrice, Valérie Masson

Valérie Masson



Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Mesdames les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame la Vice-Présidente en charge de la politique scolaire communautaire
- Madame la référente des affaires scolaires de la communauté de communes
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves